



ANCA NOUVELLES - NOVEMBRE 2000

Numéro 6

Edito

Chers amis naturalistes,
Voici donc avec cet Anca-Nouvelles le programme des activités et sorties organisées par notre association sur les coteaux d'Avron. Comme vous le verrez, il a été envisagé de consacrer au moins un week-end par mois à ce site. Le deuxième samedi de chaque mois, nous pourrons nous rendre ensemble sur nos lieux d'interventions traditionnels, les outils à la main ! Le contenu exact de l'après-midi sera déterminé au moins une semaine à l'avance. Par ailleurs, le deuxième dimanche de chaque mois, nous proposons une sortie de découverte de la nature sur les zones classées.

En mettant en œuvre ce programme, notre association espère bien clarifier son rôle sur le site du Plateau d'Avron, qui comporte bien deux volets : **une contribution (par nos bénévoles et nos permanents) pour la mise en application du plan de gestion** des écosystèmes protégés, et **l'animation de sorties de découverte** pour les Nocéens. J'espère vivement vous retrouver à nos côtés sur le terrain, et vous souhaite une bonne lecture.
François FUCHS.

Conseil d'Administration du 20 octobre 2000

Étaient présents, François FUCHS, Jean-Pierre JURADO, Loïc LELARDOUX, Annie PITOLET, Hélène VIEILLARD.
Invité: Richard AUBRY

Cette réunion suit une rencontre avec Monsieur SIBLET de la DIREN, à laquelle François FUCHS, Annie PITOLET et Michel JACQUIN étaient présents. Nous avons souhaité le consulter sur le devenir des zones protégées du plateau d'Avron et savoir si le comité consultatif se réunirait. En effet une réunion du comité consultatif aura lieu en décembre. La DIREN a bien reçu notre demande d'aide financière qui devrait nous permettre de poursuivre nos activités d'observation et de gestion en Seine-Saint-Denis.

Richard AUBRY nous informe qu'il souhaite prendre un « virage » professionnel au début de l'année 2001 et ne plus travailler au sein de l'Anca. C'est évidemment regrettable et François FUCHS estime que malheureusement Richard AUBRY n'a pas connu de conditions de travail vraiment motivantes, l'équipe de permanents n'ayant pas été complétée à ce jour.

Richard AUBRY devrait continuer à s'impliquer de façon bénévole.

Sur le site de la pelouse de Montfermeil, l'Anca devra s'impliquer prochainement dans la gestion en signant une convention avec la commune.

Yannick et Loïc LELARDOUX ont participé à une réunion de l'Observatoire Indépendant de la Biodiversité de Seine-Saint-Denis. Il a notamment été question du Crapaud calamite.

Isabelle ALVARIZA-BILLAR souhaitant participer à une formation en informatique, le conseil décide de financer cette formation.

Jean-Pierre JURADO suggère qu'une sortie « Batraciens » soit organisée au printemps sur le site de Ville Evrard.

Il a observé une Grande Aigrette au-dessus de Neuilly-Plaisance !

Conseil d'Administration Du 10 novembre 2000

Etaient présents : François FUCHS, , Loïc et Yannick LELARDOUX, Annie PITOLET, Alain THELLIER.

Invités : Thomas BIERO, Aurélie HERMANS.

Thomas BIERO est permanent à l'Observatoire Indépendant de la Biodiversité du 93. Nous l'avons invité pour qu'il nous présente le pourquoi et le comment de l'observatoire.

L'Anca se positionne favorablement par rapport à cette structure qui n'a pour l'instant pas beaucoup de contenu. L'observatoire est né d'une convention de coopération entre la Ligue de Protection des Oiseaux et le Conseil Général.

Il est décidé de travailler avec Thomas sur un coteau à Orchidées à Livry-Gargan.

Aurélie HERMANS est nocéenne, elle est actuellement à la recherche d'un stage dans le cadre de son BTS protection et gestion de la nature. Nous lui proposons de travailler plus particulièrement sur les différentes mares du Plateau d'Avron. L'intitulé du stage serait « Diagnostic et propositions pour la gestion d'un cortège de mares au Plateau d'Avron (communes de Neuilly-Plaisance et Rosny-Sous-Bois) ». Le stage

sera encadré par François, Loïc et Yannick, en attendant de connaître la position de Michel.

Une première rédaction de la convention Anca-Mairie de Montfermeil est réalisée.

Concernant la mise en place d'un partenariat avec la Commune de Neuilly-Plaisance, auquel Monsieur DEMUYNCK se déclare favorable dans un récent courrier, l'Anca va rapidement demander une entrevue pour qu'une vraie répartition des rôles soit faite et actée par la signature d'une convention. Une nouveauté dans le positionnement de l'Anca paraît nécessaire à François : **permettre à la Commune de valoriser à sa façon l'expérience du vignoble**, en collaboration avec l'Anca qui souhaite développer « de son côté » la fonction écologique de celui-ci.

Le conseil est d'accord pour que l'Anca se repositionne globalement sur les zones classées du Plateau d'Avron : l'Anca doit davantage être vu comme un partenaire scientifique qui ne garde pas les mains dans ses poches, c'est à dire qui étudie et prend sa part dans les activités de gestion, sans endosser la responsabilité de gestionnaire.

Une discussion interne à l'Anca, et notamment avec le groupe « vigne », aura lieu dans les semaines qui viennent pour que tout le monde s'exprime sur ce « repositionnement ».

Une étude peut être lancée sur l'évolution de l'entomofaune du massif de l'Aulnoye. C'est Michel JACQUIN qui orchestrera ce travail qu'il a lui-même lancé. Les contributions de chacun (naturalistes de l'Anca, autres associations) devront être définies clairement dans le cadre de l'étude. Sans doute une réunion à venir spécialement sur ce sujet !

Carrière de GAGNY : le recours rejeté

L'ANCA avait déposé un dossier d'Arrêté de Protection de Biotope en Janvier 1999 pour la carrière St Pierre à Gagny afin de préserver des prairies sèches sur marnes et gypses

Après des années de recherche d'un compromis avec la Mairie, France Construction (les propriétaires) et la préfecture nous avaient juste proposé quelques milliers de m² en protection de biotope alors qu'il y en avait entre 3 et 4 ha.

L'ANCA s'était retirée de ce dossier plutôt que de cautionner le projet de ZAC prévu, qui allait détruire le reste des milieux naturels sous 1 million cent mille mètres cube de remblais.

L'association locale Gagny Environnement soutenue par l'ANCA avait alors déposé un recours contre deux autorisations déjà données par la mairie:

Une autorisation de défrichement (c'est à dire de destruction définitive de la végétation) a été accordée pour quelques hectares constructibles mais boisés et pourvus d'une source, donc théoriquement protégés par le SDRIF

Une autorisation de coupe (c'est à dire de destruction temporaire des arbres) pour le reste du site y compris les parties boisées et ND dont la ZNIEFF, les biotopes et les Alisiers, a été délivrée. Cette "coupe" avalisant en fait la destruction de tout milieu naturel en surface (dont la ZNIEFF et les espèces protégées) par la décharge de remblais. Ce concept de "coupe" ne se justifiant que par le projet de reboiser après sur le remblais.

Or, vendredi 29 septembre, le Tribunal administratif de Paris a REJETE le recours contre l'autorisation de défrichement.

Le dossier Gagny est en ligne :
<http://perso.magic.fr/anca/ANCA-gagny.html>

Quelques modifications sur les pages :
<http://perso.magic.fr/anca/ANCA-alisiers.html>
<http://perso.magic.fr/anca/ANCA-Orchidees-Est.html>
<http://perso.magic.fr/anca/ANCA-Ophrys-Est.html>

et aussi toujours la page :
<http://perso.magic.fr/anca/ANCA-sempin.html>

Alain THELLIER



ENTOMOLOGIE :

- Sehirus sexmaculatus Ramb. Hémiptère nouveau pour la Seine-Saint-Denis
- Hétéroptère Cydnidae.
- Une belle colonie de cet insecte a été observé en 1999 et 2000 autour d'un parking à la Courneuve (93) sur Ballota nigra. Cette espèce commune dans le sud de la France semble être nouvelle pour la région parisienne et le nord du pays. A noter qu'une espèce voisine, Sehirus bicolor L. est commune dans toute la France sur divers Labiées.

Sur deux Coléoptères du sud en Seine-Saint-Denis : En proche banlieue de Paris, y compris en Seine-Saint-Denis, deux Coléoptères méridionaux se sont

bien acclimatés depuis plusieurs années :

- Chrysolina americana L. (Coléoptère Chrysomelidés) commune sur les massifs de lavande et de romarin. Cette belle Chrysomèle est très commune sur le sud de la France.
- Rhopalapion longirostre Olivier (Coléoptère Curculionidae) Apion remarquable par la longueur du rostre de la femelle. Espèce remontant petit à petit vers le nord, a atteint l'Île de France et même au-delà. Se trouve sur Rose Trémière en compagnie d'autres espèces d'Apions et de Chrysomèles inféodés au Malvacées.

Jean-Claude DENOSMAISON

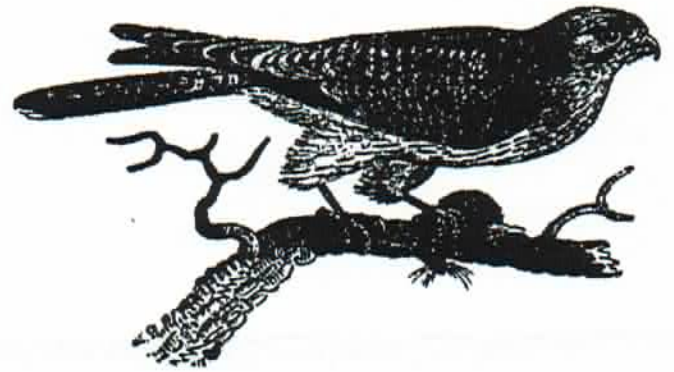
CE MATIN LA !

Il est dans notre banlieue trop urbanisée des petites oasis de paix et de verdure et notre Plateau d'Avron en compte de nombreux, parfois cachés, insoupçonnés, à l'écart de la rue et de la circulation. Mon jardin fait partie de ces petits coins de paradis. Tous les matins, en déjeunant, je regarde par ma fenêtre, j'observe la vie qui s'éveille, les oiseaux et j'admire. Ce jour-là, un brouillard automnal, normal à la mi-octobre, donnait une toute autre dimension à l'espace et mon regard portait moins loin. C'est peut-être à cause de cela que j'ai pu observer une scène inhabituelle.

Mon attention fut tout d'abord attirée par les cris d'alarme des geais et des pies. J'ai pensé qu'ils se disputaient le festin que représente les baies mûres de l'aubépine arborescente qui jouxte ma maison. Il n'en était rien et deux couples de geais se montraient très agressifs et semblaient charger sur une cible que je découvris avec stupéfaction.

A deux mètres de moi, un faucon crécerelle était posé au sol. J'ai aussitôt pensé qu'il était blessé ou malade mais

son attitude ferme et son regard vif et scrutateur m'en ont dissuadée. La scène dura au moins dix minutes et j'eus tout le loisir d'admirer ce fier oiseau au plumage gris fauve tacheté, beaucoup plus grand que je ne le croyais. Il semblait ne craindre rien ni personne et ma présence ne le gênait nullement. Il avança lentement à découvert et c'est alors que je vis ses serres. Elles retenaient fermement un merle mâle qui ne donnait plus signe de vie. Tout à coup, il déploya ses larges ailes et lentement pris son envol, alourdi par sa proie.



Geais et pies firent mine de le pourchasser mais le calme revint vite et oublieux du danger qui les avait perturbés, ils retournèrent à leurs agapes. Les premiers regagnèrent les chênes voisins pour une orgie de glands et les pies disparurent en jacassant. Et la vie reprit son cours normal ... ce matin là.

Annie PITOLET

CHANTIER NATURE TCHADO-FRANCO

Le Chantier de Jeunes de cette année 2000 s'est déroulé du 12 juillet au 12 août 2000. Nous avons reçu deux étudiantes Tchadiennes de N'DJAMENA, Ghyslaine KOSSENDA et Brigitte N'GABOH KIDANA qui sont membres d'une association d'étude et de

protection de la nature au TCHAD : le CPN « Avenir ».

Au programme de ce chantier, nous avons réalisé de nombreuses sorties et activités. Nous avons aussi eu dans le cadre de cette rencontre internationale des exposés de Ghyslaine et Brigitte sur les thèmes des « Enfants de la Rue au Tchad » et « l'inondation de la ville de N'DJAMENA par les eaux de pluies » suivi d'une soirée débat.

Nous avons réalisé des activités sur les mares, le muret écologique, la vigne, les vergers du Bel Air... ainsi que des sorties au Parc de la Courneuve, en Forêt de Bondy, en Forêt de Fontainebleau (Plaine de Chanfroy), au Jardin Naturel de Paris à Saint-Denis Basilique, au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris...

Cette rencontre fut très riche et il sera réalisé prochainement un compte-rendu illustré ainsi qu'un film vidéo que les membres de l'ANCA pourront emprunter.

Yannick et Loïc LELARDOUX

La vendange a eu lieu le 7 octobre 2000.

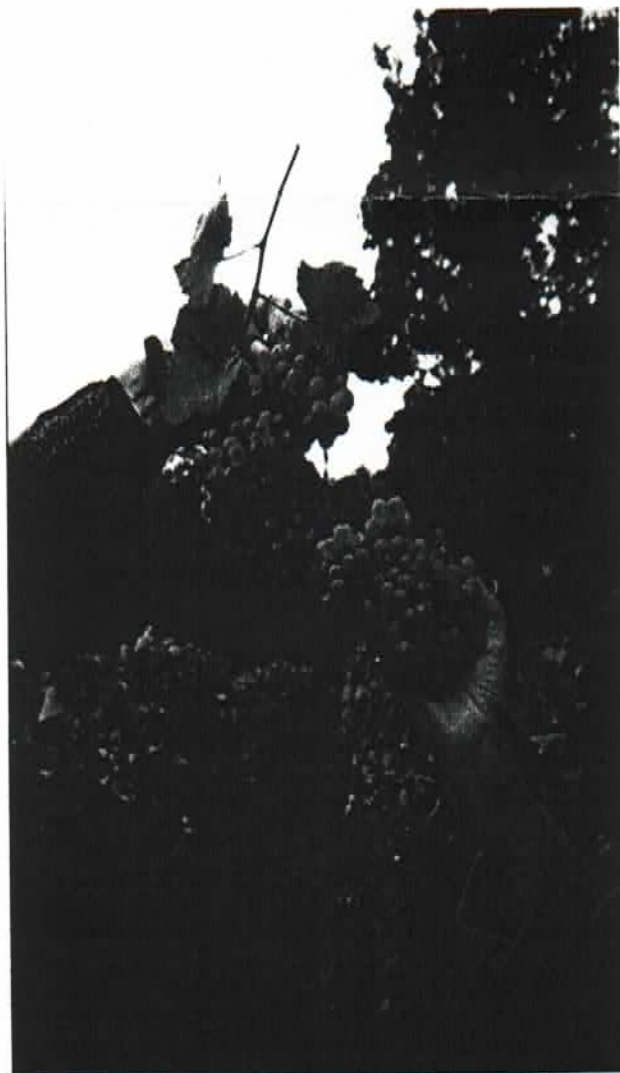
Sous un ciel incertain, mais le soleil au cœur, une bonne vingtaine de personnes étaient présentes. Très rapidement, les filets furent enlevés et les sécateurs commencèrent à cliqueter joyeusement. Jamais les pieds de vignes n'ont été aussi chargés que cette année. Les lourdes grappes blondes gorgées de jus eurent vite fait de remplir paniers et bacs, nous dûmes aller en acheter en urgence, la récolte dépassant toutes nos espérances.

Les visiteurs du Parc invités à cette activité festive ont été accueillis à un petit stand par une équipe de naturalistes, heureux de leur faire découvrir notre vigne et son rôle

écologique dans cette zone d'Arrêté de Protection de Biotope.

Après une collation bien méritée, nous avons procédé chez Jean Fuchs au foulage et au pressage du raisin. Pour rappeler la tradition ancestrale et délaissant pour un instant la mécanisation, nous avons relevé nos pantalons et foulé pieds nus.

Nous avons récolté 180 litres environ de jus (plus du double de l'année dernière) titrant 10°7, aussitôt confiés aux bons soins d'Alain Moine, notre « Maître Vigneron » qui mit en œuvre le démarrage de la fermentation La suite au prochain numéro !...



CUVEE 1999 :

Vous semblez être nombreux à ne pas avoir goûté à l'excellent cru 1999.

N'attendez plus et contactez Hélène Vieillard au 01.43.00.42.57.

En raison de sa qualité, il coûte 80 Francs, mais vous ne regretterez pas cet investissement qui outre le plaisir que vous éprouverez, vous permettra de nous aider à acheter matériel et produits nécessaires à l'entretien de la vigne.

Merci à l'avance

ESPACES NATURELS EN CAMARGUE : DES EXEMPLES DE GESTION (Numéro spécial du Courrier du Parc Naturel Régional de Camargue). :

Cet ouvrage qui n'est pas un traité de génie écologique présente les principaux espaces protégés camarguais avec, pour chacun, les actions menées par les gestionnaires.

Mais au fait un plan de gestion c'est quoi ?

C'est prévoir les actions à mettre en place afin d'assurer la pérennité du site. C'est aussi une démarche qui implique l'inventaire, l'évaluation et la planification. Et donc, il doit permettre d'évaluer les compatibilités entre les objectifs prioritaires de conservation des milieux naturels et certaines activités telles que l'agriculture ou l'accueil du public !

Le plan de gestion est réalisé par des bureaux d'études, des associations ou les gestionnaires eux-mêmes. Il est rappelé que l'implication du gestionnaire

dans la procédure et l'adhésion de tous les partenaires demeurant des éléments essentiels.

Et pour finir, LE PLAN DE GESTION DOIT PERMETTRE DE DEFINIR UNE VERITABLE PROCEDURE CONTRACTUELLE ENTRE TOUS LES ACTEURS.

Pour exemple, le plan de gestion du Mas Neuf de Vaccarès (146 ha) prend en compte les différentes utilisations des berges.

Une convention a été signée entre le Parc et un pêcheur qui exploite une partie du site. Une vingtaine d'hectares sont cultivés par un exploitant agricole qui bénéficie d'une convention annuelle. Près du Mas Neuf, on rencontre les Glaréoles à collier, les Avocettes, les Gravelots à collier interrompu, les Sternes naines et les Echasses blanches. Le plan de gestion prévoit des actions aussi diverses que des aménagements hydrauliques, des mesures pour un élevage plus respectueux de l'environnement, l'amélioration de l'accueil des oiseaux, l'amélioration paysagères, et l'aménagement pour le public.

Il y a vraiment plein de bonnes choses à apprendre et à prendre dans ce livre dont je vous recommande la lecture.

François FUCHS

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

**31 bis rue Edgar Quinet
93360 NEUILLY-PLAISANCE**

TEL/FAX : 01.43.09.19.69

E. MAIL : anca@magic.fr

**L'ANCA sur internet :
<http://perso.magic.fr/anca>.**